



Mémoire pour l'étude sur les technologies propres

au Canada par

le Comité permanent de l'environnement et du

développement durable de la Chambre des

communes

Par : Bioindustrial Innovation Canada

Soumis le 24 octobre 2022

Introduction

Introduction

Bioindustrial Innovation Canada (BIC) est un accélérateur d'entreprises national sans but lucratif qui offre un investissement stratégique essentiel, des conseils et des services aux responsables du développement de technologies propres, vertes et durables. BIC affiche un solide bilan de prise en charge réussie d'entreprises en démarrage partout au Canada et d'incidence positive sur de nombreux secteurs. Les partenaires de notre portefeuille sont entre autres des entreprises de pointe de récupération des ressources des batteries aux ions de lithium et des entreprises du secteur des technologies propres qui utilisent une technologie novatrice pour purifier les ressources quotidiennes comme l'eau, ainsi que d'autres qui tentent de décarboniser les transports et d'établir des chaînes de valeur pour les vastes secteurs de l'agriculture et de la foresterie du Canada.

Comme nous jouons un rôle de chef de file dans les secteurs émergents de la bioéconomie et de l'économie circulaire, nous sommes bien placés pour repérer et soutenir les entreprises propres, écologiques et durables en phase de démarrage. Nous les aidons à surmonter les obstacles à la commercialisation tout en leur permettant de croître et de demeurer ici. Les entreprises de notre portefeuille sont en passe de réaliser des réductions d'émissions des gaz à effet de serre (GES) de plus de 13 mégatonnes d'ici 2030, et ce, tout en soutenant des milliers d'emplois. À ce jour, nous avons aidé 32 entreprises en démarrage à venir ajouter plus de 5 200 emplois en investissant directement 19,5 millions de dollars dans celles-ci, ce qui nous a permis de mobiliser 355 millions de dollars de nouveaux investissements de tiers et de réduire les émissions de GES de plus d'une mégatonne.

Au-delà du capital, une équipe d'experts techniques œuvrent également pour nous dans le domaine de la chimie durable, offrant une valeur ajoutée au démarrage des entreprises de bioéconomie industrielle, de processus durables et d'économie circulaire. Cette approche nous permet d'être plus intégrés lors du choix d'une entreprise pouvant recevoir un financement, car les membres de notre équipe possèdent une vaste expérience de ces disciplines très techniques. Ce faisant, cela contribue à assurer que nous sommes bien plus qu'un simple accélérateur d'entreprises ou un partenaire de capital; nous pouvons nous projeter au-delà des aspects financiers lorsque nous déterminons quelles entreprises stimuler et soutenir dans leur commercialisation et leur croissance. Nous croyons que leurs compétences et leur expérience seraient utiles au gouvernement lorsqu'il s'agit de réaliser des investissements ciblés dans des entreprises nouvelles et émergentes ainsi que de comprendre comment décarboniser davantage les chaînes de valeur établies, par exemple les industries de l'automobile et de l'aérospatiale.

Nous comprenons que l'atteinte des objectifs du Canada en matière de carboneutralité nécessitera le lancement d'une initiative nationale. Environnement et économie peuvent aller de pair, et nos activités sont un excellent exemple d'une telle harmonie. En soutenant des accélérateurs d'entreprises vertes, en particulier ceux axés sur les technologies propres, il est possible de propager davantage ces bienfaits et de faire du Canada un chef de file du développement viable.

Les technologies propres au Canada

Nous appuyons les technologies propres, car celles-ci sont importantes pour que le Canada puisse atteindre sa cible ambitieuse de zéro émission nette d'ici 2050. À cet égard, nous croyons que la

présente étude sur les technologies propres au Canada est à la fois opportune, et bien accueillie par les intervenants des secteurs éprouvant des difficultés liées à l'innovation, à la décarbonisation et à l'avenir de notre climat commun.

Il faut mettre beaucoup plus l'accent sur les technologies propres afin que le Canada puisse atteindre ses objectifs de consommation énergétique nette zéro. Selon un rapport de 2022 publié par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), une plus grande collaboration et la mise au point accrue de technologies propres et durables¹ sont nécessaires à l'échelle de la planète. Il convient cependant de noter que les dirigeants mondiaux ont demandé ce rapport lors de la 26^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de l'an dernier, afin d'harmoniser leurs mesures et d'accroître les investissements dans les technologies dans cinq secteurs dominants (énergie, transport routier, acier, hydrogène et agriculture), qui représentent environ 60 % des émissions mondiales de GES.

Le regain d'intérêt pour les technologies propres constituera un élément de taille permettant d'établir le positionnement des économies pour l'avenir. C'est un triste mythe que les technologies propres doivent remplacer entièrement les méthodes traditionnelles; des technologies propres ne signifient pas nécessairement le remplacement des anciennes. Cela vise plutôt à améliorer les processus et à créer des possibilités de valeur, d'emplois et d'innovation, en plus de faire croître la productivité et la compétitivité. Toutefois, le travail d'innovation et de changements prend du temps, et il est essentiel de l'effectuer dès maintenant si l'on veut en voir les avantages futurs.

Dans ce contexte, nous présentons les recommandations suivantes sur les technologies propres au Canada.

Recommandation 1 : Élaborer une stratégie nationale pour les accélérateurs et les incubateurs d'entreprises vertes, y compris des pistes de programmes et de possibilités de financement permettant d'appuyer les possibilités d'innovation entre les secteurs.

Les accélérateurs d'entreprises, par exemple BIC, capables de repérer avec succès de jeunes entreprises prometteuses axées sur la durabilité et l'utilisation de technologies propres, sont en mesure de tirer profit de la croissance exponentielle de leur offre de services. Au moyen d'investissements garantis par l'État, ces accélérateurs obtiendront davantage de capitaux supplémentaires du secteur privé pour investir et appuyer les concepteurs de technologies vertes sur la voie de la commercialisation, un objectif qui permet de soutenir l'économie du pays et de le rapprocher de l'atteinte de ses ambitions de carboneutralité. S'il établit une stratégie nationale pour les accélérateurs d'entreprises écologiques, le gouvernement pourra s'assurer que davantage d'idées durables et novatrices atteignent l'étape de la commercialisation et ont l'occasion d'entraîner des répercussions positives sur l'économie canadienne ainsi que sur la lutte contre les changements climatiques.

S'il appuie les accélérateurs d'entreprise par l'entremise de l'élaboration d'une stratégie nationale et s'il leur assure des moyens de financement, le gouvernement pourra se concentrer sur la décarbonisation des chaînes de valeur existantes et harmoniser les initiatives dans les secteurs pour lutter contre les changements climatiques et réduire effectivement ses émissions de gaz à

¹ <https://www.reuters.com/business/environment/global-climate-goals-threatened-by-lack-clean-tech-collaboration-iea-2022-09-19/>

effet de serre. Les changements climatiques constituent un problème que les gouvernements ne peuvent plus régler seuls, et, s'ils appuient les entreprises innovatrices en démarrage, ils ne devront plus le faire. Les travaux que nous effectuons pour soutenir l'innovation dans les secteurs de la chimie durable et des technologies propres font en sorte qu'un grand nombre d'entreprises, de projets et d'idées ait des occasions de développement et de commercialisation.

Par exemple, les accélérateurs d'entreprises tels que nous offrent du soutien aux entreprises en démarrage qui en sont trop tôt dans leur développement pour être admissibles à une aide financière du gouvernement, en raison du caractère commercial précoce de leur stade de la recherche et du développement. S'il permet à des accélérateurs commerciaux tiers de présenter une demande à leur place, le gouvernement pourra s'assurer que différents outils financiers, comme des prêts non remboursables et à faible taux d'intérêt, s'offrent aux entreprises canadiennes en démarrage pour les aider à faire avancer leur développement et à intensifier leurs opérations afin de stimuler leur croissance, et ce, tout en réduisant les risques au minimum.

Recommandation 2 : Veiller à ce que le secteur canadien des technologies propres soit concurrentiel par rapport à celui des autres pays, notamment en ce qui concerne la U.S. Inflation Reduction Act (loi américaine sur la réduction de l'inflation) et les programmes d'investissement dans la production adaptée au climat.

En août 2022, le paysage concurrentiel des technologies propres a changé radicalement en raison de l'arrivée de l'Inflation Reduction Act (IRA). L'IRA permet d'offrir des subventions massives qui n'existent pas au Canada, par exemple un crédit d'impôt à l'investissement (CII) pouvant atteindre jusqu'à 50 % (le gouvernement du Canada en a lancé un d'une valeur de 30 %), ainsi que des crédits de production pour les combustibles propres, mais particulièrement pour ceux qui revêtent une importance stratégique, comme l'hydrogène (jusqu'à 3 \$ US/kg) et le carburant d'aviation durable (1,75 \$ US/gallon). Au pays, nous n'avons aucune mesure incitative à la production permettant de concurrencer ces derniers, et, à cause de cela, nous ne sommes pas une destination concurrentielle pour la mise au point de technologies ou les investissements.

Cette nouvelle loi rend quasiment impossible la mise au point de projets viables au pays si on laisse de côté les accélérateurs verts, comme BIC, lesquels peuvent à la fois aider à combler l'écart et fournir une aide technique stratégique. Par exemple, les subventions aux termes de l'IRA visant à soutenir un projet de carburant d'aviation durable font en sorte qu'il est difficile de faire concurrence à ce projet sur le plan de son expansion et de sa production. Or, notre approche à plusieurs volets offrirait au gouvernement des chances d'attirer et de conserver des projets verts importants à l'échelle mondiale en appuyant les investissements financiers techniques, commerciaux et initiaux que ces projets représentent.

Un autre volet du fait de demeurer concurrentiel par rapport à d'autres pays est la notion d'« exode des cerveaux ». En plus de contribuer à améliorer nos réductions de GES, l'augmentation du soutien aux accélérateurs d'entreprises vertes nous aiderait aussi à retenir les esprits les plus brillants et les plus novateurs. Nous aurons bientôt une économie verte, et les décisions portant sur le soutien du secteur prises aujourd'hui influenceront considérablement sur notre économie et notre effectif au cours des prochaines années.

Nous le comprenons et le vivons directement. Le pays se heurte à d'importantes difficultés en matière de rétention des talents dans tous les secteurs et doit en faire davantage pour garantir

que les entreprises canadiennes en démarrage continuent de s'établir au Canada. Les données de Statistique Canada démontrent que les niveaux d'émigration du Canada ont bondi en 2021, et que le quatrième trimestre de la même année a vu le plus grand nombre de résidents quitter le pays depuis les années 1970 (une augmentation d'environ 215 % par rapport à l'année précédente)². En outre, le sondage Pulse of Talent 2022 de Ceridian révèle que 60 % des répondants canadiens sont considérés comme présentant un risque de quitter le pays, 39 % étant prêts à partir s'ils trouvent l'occasion parfaite, et 21 % cherchant activement à le faire³. Si nous veillons à ce que nos éléments les plus brillants s'installent et restent au pays, nous garantirons sa réussite dans l'économie verte de l'avenir. Nous aidons les entreprises en démarrage à créer et à maintenir en poste des talents en leur donnant accès à l'expertise technique nécessaire pour leur permettre d'atténuer les lourdeurs de la commercialisation. Nous soutenons ces talents et les intégrons directement à l'entreprise en phase de démarrage pour répondre à ses besoins, tout en procurant de l'expérience aux récents diplômés.

Conclusion

Si nous mettons l'accent sur les technologies propres, nous pourrions stimuler notre économie, créer des emplois et assurer une transition pour les travailleurs, en particulier dans les secteurs difficiles à décarboniser, comme ceux de l'aviation, du transport maritime et de l'industrie lourde. Il est également possible de repenser les secteurs traditionnels et de favoriser une réduction des émissions grâce aux biocarburants, aux bioplastiques, aux sources d'énergie renouvelable et à l'économie circulaire émergente.

Nous comprenons que l'atteinte des objectifs de carboneutralité nécessitera des mesures nationales concrètes. L'innovation est essentielle à la lutte contre les changements climatiques, et les politiques de soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de pratiques novatrices doivent être le pilier de toutes les mesures que prend le gouvernement pour tenter de lutter contre les changements climatiques. Nous tenons à remercier les membres du Comité de nous avoir donné cette occasion de contribuer à leur étude sur les technologies propres au Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Meaghan Seagrave, directrice générale
Bioindustrial Innovation Canada
mseagrave@bincanada.ca

² <https://betterdwelling.com/canada-just-saw-the-biggest-q4-for-residents-permanently-leaving-since-the-1970s/>

³ <https://www.ceridian.com/fr/resources/2022-pulse-of-talent-spotlight>